

Prise de position du comité d'ACCORDER : Pour une prolongation de tous les contrats d'enseignement et de recherche à durée déterminée dans le contexte de crise sanitaire provoquée par la pandémie du COVID-19

L'Association commune du corps des collaborateur.ice.s de l'enseignement et de la recherche (ACCORDER) est l'association faitière du corps intermédiaire de l'université de Genève, reformée, avec un nouveau comité, depuis février 2020.

Membres du comité d'ACCORDER, nous nous joignons aux associations facultaires pour saluer l'énergie déployée par le rectorat et les décanats pour protéger la santé de l'ensemble des membres de la communauté UNIGE face au COVID-19. Nous soutenons également la mise en place du télétravail et de l'enseignement à distance, une mesure adaptée dans cette situation très particulière.

Cependant, nous tenons également à rappeler que la solution de l'enseignement à distance et l'appel au maintien de l'ensemble des activités de recherche ne doivent pas masquer les situations réelles des enseignant.e.s et chercheur.euse.s de l'université. La fermeture des crèches, des écoles et des lieux publics rend l'organisation de la vie familiale parfois difficilement compatible avec le travail demandé. De plus, de nombreuses personnes sont appelées à respecter leur engagement à la confédération au sein du corps militaire ou de la protection civile.

Nous alertons les membres du rectorat et des décanats sur le fait que la majorité du corps intermédiaire est embauchée dans le cadre de contrats de courte durée, et très souvent à temps partiel, et se trouve donc en situation de précarité aggravée par la crise sanitaire. À cause de la pandémie, les conditions de travail de l'ensemble des collaborateur.ice.s de l'UNIGE, ainsi que de ses étudiant.e.s, se sont profondément dégradées. Depuis le début de la crise, le corps intermédiaire constate que s'il parvient, la plupart du temps, à assurer la continuité de l'enseignement, c'est souvent la recherche, dans tous les domaines, qui en pâtit. En effet, beaucoup d'entre nous ont besoin des locaux de l'UNIGE pour travailler en laboratoire, tandis que d'autres doivent faire des recherches à l'étranger ou n'ont pas à disposition la littérature nécessaire à l'avancée de leurs travaux.

L'impossibilité de finir à temps un travail du fait de ces conditions ainsi que la diminution des perspectives professionnelles due au gel temporaire des recrutements sont des facteurs de stress importants que l'UNIGE, tout comme l'ensemble des Hautes écoles de Suisse, doit prendre en compte.

Étant donné ces circonstances, nous soumettons aux membres du rectorat et des différents décanats les points suivants :

- 1). Nous demandons la prolongation de tous les contrats d'enseignement et de recherche à durée déterminée d'autant de temps qu'aura duré la période de confinement. Nous portons en particulier à l'attention du rectorat et des décanats la situation difficile de certain.e.s d'entre nous qui sont en fin de contrat doctoral, ou sur des contrats postdoctoraux particulièrement courts et précaires. Nous réaffirmons non seulement qu'il est nécessaire que *tous* les contrats à

durée déterminée soient prolongés autant de temps qu'aura duré la crise, mais également qu'ils le soient rapidement, ceci afin de réduire l'anxiété provoquée par l'incertitude dans laquelle se trouve certain.e.s d'entre nous.

2). Nous demandons que la prolongation des contrats concerne également les membres du corps intermédiaire rétribué par le FNS. Nous espérons vivement que le rectorat de l'UNIGE soutiendra ce point de vue au niveau fédéral ou garantira les salaires, cela dans le but de protéger l'entièreté du corps intermédiaire de façon équitable.

3). Nous portons à l'attention des membres du rectorat et des décanats que l'ensemble du corps intermédiaire se trouve impacté, d'une manière ou d'une autre, par l'aggravation de la précarité ainsi que par la péjoration des conditions de travail provoquées par la crise sanitaire. De ce fait, la création d'une commission destinée à décider de la prolongation ou non des contrats de façon « personnalisée » apparaît un peu déstabilisante, voire choquante : en ce contexte, qui peut réellement douter que nous rencontrions des difficultés à mener à bien nos différents travaux ? En outre, l'idée de créer une commission pour le tri des ayants droit à une prolongation se base sur une hiérarchisation des raisons ou des problèmes considérés comme valables, hiérarchisation injustifiable dans ce contexte et qui ne manquera pas d'être arbitraire. De plus, la mise en place de cette commission sera longue, alors que certain.e.s d'entre nous ont besoin d'une solution rapide. Enfin, la demande d'un dossier de justification des dommages subis rajoutera à tou.te.s des tâches non nécessaires et chronophages dans un contexte de surcharge générale de travail, que cela soit à travers la constitution de ce dossier ou leur évaluation par l'administration.

4). Nous tenons également à rappeler que beaucoup de membres du corps intermédiaire ne sont pas de nationalité suisse, et que l'une des priorités du rectorat devrait être d'assurer la garantie des titres de séjour et d'un revenu pour ces collaborateur.rice.s, au moins jusqu'au retour à la normale.

5). Nous rejoignons les demandes des étudiant.e.s relayées par la CUAE ainsi que par les différentes associations facultaires relatives au déroulement des examens et nous espérons que le rectorat encouragera les différentes facultés à privilégier des démarches solidaires.

Le Comité d'ACCORDER

Avec les signatures des associations facultaires suivantes :

ACERSE (Association du corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche en sciences de l'éducation)

ACERT (Association des collaboratrices et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche en Théologie)

ACIL (Association du corps intermédiaire des lettres)

AGRASS (Association de l'Université de Genève pour la Relève Académique de la Faculté des Sciences de la Société)

APDU (Post-Doc Association of the University of Geneva)

PhAGe Sciences et PhAGe Med (PhD Student Association of the School of Life Sciences at the Faculties of Medicine and Science)